

Date : 1^{er} Novembre 2017

N° : 027/2017

Heure : 10h40 – 12h50

Lieu : Bureau Coordonnateur National a.i.

Page 1/4

Convocation	Coordonnateur National a.i. (CN a.i.), à la demande de Bady Baldé Mamadou, Directeur Régional Afrique Francophone au sein du Secrétariat International (SI).	
Nature de réunion	Réunion technique : Appui du SI à la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.	
Participants :		
Cf. Liste des présences ci-dessous.		
Objet de la réunion	Accompagnement du ST par Bady Baldé Mamadou en vue de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.	
Ordre du jour	1) Respect du Manuel de procédures ; 2) Préparation des réunions du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) ; 3) Rapports ITIE-RDC ; 4) Validation de la RDC ; 5) Actions urgentes à entreprendre.	
Avant d'aborder les points ci-dessus, Bady Baldé a fait savoir aux participants que la réunion extraordinaire du C.E du 31 octobre 2017 à laquelle la délégation du SI a participé a été un désastre. Selon lui, cette réunion avait été mal préparée et n'avait pas d'agenda clair. Il a relevé que la délégation du SI a noté qu'il y a une crise de confiance entre les membres du C.E d'une part et, d'autre part, entre le C.E et le ST qui est pourtant censé mettre en œuvre le processus. Bady Baldé considère que le ST de la RDC a un effectif en personnel de loin plus gros et plus budgétivore que tous les autres ST des pays mettant en œuvre l'ITIE, voire le SI.		
1. Du respect du Manuel de procédures.		
Bady Baldé est d'avis que le Manuel de procédures de l'ITIE-RDC n'est pas appliqué par le C.E et le ST et que les ressources de l'ITIE-RDC ne sont pas correctement utilisées. Il est étonné que les comptes du ST puissent se retrouver avec un découvert bancaire de 400.000\$US alors que la subvention mensuelle allouée par le Gouvernement à l'ITIE-RDC est de 285.000\$US. Il a également confié qu'il est inacceptable que le per diem (jeton de présence) d'un membre du C.E soit égal ou supérieur au produit intérieur brut par habitant de la RDC (PIB/Hab.). Pour Bady, à cause de ce qui précède, la RDC sera suspendu indépendamment de la publication du Rapport ITIE-RDC 2015. Car, poursuit-il, on ne peut pas renvoyer le Professeur Mack Dumba pour avoir violé une partie du Manuel de procédures et le remplacer en violation de ce même Manuel. Pour Bady, on ne peut recouvrer la confiance des partenaires qu'en respectant le Manuel de procédures, en remettant de l'ordre dans la gestion du ST par l'affectation claire des ressources et leur utilisation optimale ainsi que par la fongibilité des comptes.		
2. De la préparation des réunions du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC.		
Bady Baldé a encouragé le personnel du ST à toujours présenter des documents bien élaborés au C.E soit pour information, soit pour discussion, soit pour décision (adoption). Il lui a également suggéré d'avoir l'habitude de présenter au C.E plusieurs options, quitte à ce dernier de décider en ayant à sa disposition toutes les facettes du problème qu'il s'agit de résoudre. Enfin, il a proposé un modèle de présentation des problèmes au C.E sous le format de tableau ci-après :		
Problèmes	Situations	Options
P1	Y1	N1
		N1'
		N1''
P2	Y2	N2
		N2'
		N2''



Initiative pour la
Transparence des
Industries
Extractives

PV DE REUNION

Secrétariat Technique

Date : 1^{er} Novembre 2017
Heure : 10h40 – 12h50
Lieu : Bureau Coordonnateur National a.i.

N° : 027/2017

Page 2/4

Après avoir accepté ce conseil, le ST a néanmoins relevé qu'il avait travaillé conjointement avec Bady la veille afin de préparer la réunion du C.E du 31/10/2017, et que l'ordre du jour présenté à cette réunion avait été restructuré sur base de ses conseils.

3. Des Rapports ITIE-RDC

Parlant du Rapport ITIE-RDC 2015, Bady affirme que même si le Gouvernement soldait les factures de Moore Stephen, ce rapport ne sera pas publié parce qu'il y a contradiction entre l'Administrateur Indépendant (AI) et le ST. Il ajoute que l'opinion de l'AI a été modifiée et que cela était inadmissible.

Fort de ses affirmations, Bady conseille au ST d'informer de façon détaillée le C.E sur ce qui a été déjà fait en ce qui concerne le Rapport ITIE-RDC 2015, de lui présenter la situation et d'échanger régulièrement avec lui quant à ce.

Il a ensuite abordé la question du coût de production du Rapport ITIE qu'il faille désormais diminuer, celle de la dissémination du Rapport ITIE-RDC 2015 qu'il sied de réaliser avant la validation ainsi que celle de la préparation du dossier de recrutement de l'AI du Rapport ITIE-RDC 2016 qu'il importe de diligenter.

Au sujet du Rapport ITIE-RDC 2015, réfutant ces affirmations de Bady, l'Expert Technique Responsable a fait remarquer à ce dernier qu'une séance de travail était prévue entre lui et la Cellule Technique à ce sujet, et que c'est au cours de cette séance travail que seront clarifiées la prétendue contradiction entre l'AI et le ST ainsi que la modification de l'opinion de l'AI.

Pour ce qui est de l'information au C.E sur l'état des lieux de l'élaboration du Rapport 2015, il a poursuivi en disant que cet organe était tenu au courant de l'évolution de l'élaboration du Rapport 2015 à travers les points de situation que lui fait le ST à chaque réunion.

4. De validation de la RDC en juillet 2018

Sauf suspension de la RDC avant l'échéance de la validation en juillet 2018, Bady considère qu'il est important de procéder, dans les meilleurs délais, à l'auto-évaluation en passant en revue le gros des exigences de la Norme 2016. De même, le dernier Rapport ITIE-RDC à soumettre à la validation devra corroborer une évaluation des exigences de la Norme.

5. Des actions urgentes à entreprendre

Pour clore son intervention, Bady Baldé a conseillé au ST quelques actions urgentes à entreprendre sans délai.

Actions	Responsable
5.1. Reproduire et mettre à la disposition de tout le personnel du ST le Code de conduite de l'Association ITIE	Coordonnateur National a.i
5.2. Reproduire et mettre à la disposition de chaque Cellule et chaque Bureau du ST le Manuel de procédures	Coordonnateur National a.i
5.3. Toujours proposer des documents de travail au C.E avec plusieurs options, soit pour information soit pour discussion soit pour décision, afin de rétablir un bon climat de travail au sein du Comité National de l'ITIE-RDC	Coordonnateur National a.i

	Nom et prénom	Signature	Date
Rédacteur du PV	Gilbert DENINGAIDI Magbata		03.11.2017
Validation du PV	Marie Thérèse HOLENN Agnong		03.11.2017

Validation de la présence

N°	Qualité	Nom, Post-nom et Prénom	Signature
Voir liste en annexe			

Date : 1^{er} Novembre 2017
Heure : 10h40 – 12h50
Lieu : Bureau Coordonnateur National a.i.

N° : 027/2017

Page 3/4

Secrétariat Technique

LISTE DE PRESENCE A LA REUNION D'ECHANGES ENTRE MONSIEUR BADY BALDE ET LE SECRETARIAT TECHNIQUE DE L'ITIE-RDC

LIEU : ST ITIE-RDC

Mercrèdi, le 01/11/2017

N°	NOMS ET POSTNOMS	STRUCTURE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	HOLENN M Thirère	ITIE	Coordo nat a.i.	0301333061	[Signature]
02	MATESSA BOUTHA STENIS	ITIE	Coordo Nat. Gov	0999910024	[Signature]
03	Théodore MPAHIA KABIRIA	ITIE ST	Coordo Nat. Gov	0812988455	[Signature]
04	Kiangy Gaby Léonie	ST ITIE-RDC	Experte PC	0810507644	[Signature]
05	FRANCK NDIAT	ST ITIE-RDC	IT	0824884224	[Signature]
06	GENIAKARIAT BIZET	ST ITIE-RDC	Expert Tech.	0824866479	[Signature]
07	Romain MPONGO	ST ITIE-RDC	IT	0810292920	[Signature]
08	Léon MOUTOMBO	ST ITIE-RDC	Expert Techn.	0824911596	[Signature]
09	Nangou DJUMA	ITIE		0824855057	[Signature]
10	Migueli Mandes	Coopération Alternat. C&F	Chef de projet	082665511	[Signature]

Date : 1^{er} Novembre 2017
Heure : 10h40 – 12h50
Lieu : Bureau Coordonnateur National a.i.

N° : 027/2017

Page 4/4

Secrétariat Technique

LISTE DE PRESENCE A LA REUNION D'ECHANGES ENTRE MONSIEUR BADY BALDE ET LE SECRETARIAT TECHNIQUE DE
L'ITIE-RDC
LIEU : ST ITIE-RDC

Mercrèdi, le 01/11/2017

N°	NOMS ET POSTNOMS	STRUCTURE	FONCTION	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	MADY GRACE	ITIE - RDC	EXPERT TECHNIQUE	+243 91 780 4905	
02	SPANDRA KISITA	-II-	-II-		
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					